



**Projet d'allocution
de M. François Paradis
Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

**À l'occasion de la
Cérémonie des vœux de l'APF**

28 janvier, Paris, France

Monsieur le Secrétaire général parlementaire de l'APF,

Monsieur l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie,

Mesdames et messieurs les représentants des corps consulaires,

Mesdames et messieurs les représentants des opérateurs de la Francophonie,

Mesdames et messieurs, chers collègues parlementaires,

Mesdames et messieurs en vos titres et qualités,

C'est pour moi un immense plaisir de prendre aujourd'hui la parole devant vous en ma qualité de nouveau président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Je souhaite d'abord remercier l'Assemblée nationale française et surtout ses questeurs de nous accueillir ainsi dans ce magnifique Hôtel de la Questure.

Je souhaite ensuite vous remercier toutes et tous pour votre présence à cette cérémonie des vœux de l'APF qui permet de nous rencontrer, de se parler, d'échanger entre nous, acteurs de la Francophonie institutionnelle. Il s'agit également pour moi d'apprendre à vous connaître, chers collègues et partenaires francophones. On me dit qu'il y a longtemps que l'APF n'avait pas organisé une telle cérémonie en début d'année et je souhaite que nous puissions réitérer cet évènement qui nous rappelle à quel point la Francophonie – on le dit souvent – est une grande famille. Je remercie d'ailleurs le Secrétaire général parlementaire de l'APF pour cette initiative.

Je débute mes fonctions à la tête de l'APF, mais déjà je peux mesurer tout le travail mené par notre Assemblée et ses partenaires au sein de notre espace commun.

Monsieur l'Administrateur, je sais les liens étroits qui unissent l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Je suis convaincue que nous poursuivrons ensemble l'excellente collaboration qui prévaut depuis plusieurs années entre nos deux organisations.

La Francophonie a de multiples facettes et son volet parlementaire demeure primordial puisque les élus sont les représentants des peuples, sont la voix des populations. L'État de droit et la démocratie passent d'abord par un parlement fort, indépendant et compétent. L'APF joue depuis maintenant plus de 50 ans un rôle majeur dans l'appui aux institutions parlementaires francophones. Elle favorise l'échange, le débat, la discussion, le partage d'expériences entre les parlementaires. Elle soutient les efforts de décrispation des crises politiques par la diplomatie parlementaire et le dialogue. Elle organise une coopération interparlementaire efficace, certes entre le Nord et le Sud, mais également et surtout entre les parlements du Sud qui ont tant d'expériences à partager. Elle porte les enjeux de nos sociétés au sein des parlements, le pouvoir législatif demeurant un outil incontournable des changements sociaux.

Tous ces efforts portés par mes prédécesseurs, – et je pense notamment à l'enjeu du numérique dans nos sociétés qui était si cher à l'ancien Président Jacques Chagnon – je souhaite à mon tour les appuyer pour que l'APF demeure un acteur incontournable de la

Francophonie, devienne un partenaire incontournable pour vous tous, amis de la
Francophonie.

Je vous remercie.